

Rapport de la Commission de gestion

Au Conseil général de Saubraz
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,
La Commission de gestion, composée de :
Mmes Fabienne Martin, Joëlle Richiger
MM Félix Baiche, Didier Barbay, Adrian Beier, Laurent Liardon et Philippe Urfer
s'est réunie les 1^{er}, 6 et 8 et 14 juin 2016.

La Commission de Gestion a étudié de manière détaillée les comptes et écritures comptables, ainsi que le rapport de vérification des comptes établi par un conseiller en finances communales. Elle a eu en sa possession tous les documents et informations utiles à l'étude de cet objet.

L'exercice comptable 2015 laisse apparaître à nouveau un résultat positif, ce qui est fort réjouissant. La Commission de Gestion tient à relever que les principales raisons de ce bon résultat proviennent principalement de droits de succession de CHF 189'000.- et de ristournes de péréquation.

Nous constatons qu'il n'y a aucune dépense excessive durant l'année 2015, ce qui démontre que la Municipalité continue à maintenir les bonnes finances de la Commune.

En conclusion, et comme le précise le rapport du vérificateur des comptes « La conclusion des trois dernières années ne varie pas : le salut passe par un effort pour tenter de tirer vers le haut les marges futures tout en renonçant aux investissements ».

En conclusion, la Commission de gestion vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la décision suivante :

D'accepter le préavis municipal n° 04-2016, tel que présenté.

Pour la commission:

Fabienne Martin

Didier Barbay

Adrian Beier

Félix Baiche

Joëlle Richiger

Laurent Liardon

Philippe Urfer